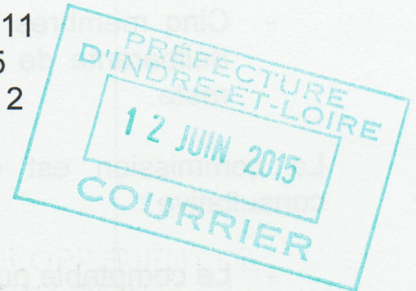


**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 04 JUIN 2015

Convocations adressées le 26 mai 2015

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11
Nombre de délégués titulaires présents : 5
Nombre de délégués suppléants présents : 2
Nombre de délégués votants : 9



Membres titulaires présents :

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER – Monsieur Gérard BOUYER – Monsieur Dominique LEMOINE – Monsieur Patrick MICHAUD – Monsieur Patrick POIRIER.

Membres suppléants présents :

Monsieur Thomas GELFI représentant Madame Cécile CHEVILLARD – Madame Florence ZULIAN.

Membres titulaires excusés :

Monsieur Frédéric AUGIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Gérard PAUMIER – Monsieur Bruno FENET, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick MICHAUD – Monsieur Gilles DEGUET, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique LEMOINE – Madame Mélanie FORTIER – Monsieur Jean-Marie BEFFARA.

.....

**CS 15.06.02 – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC –
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire peut être amené à confier la gestion des services publics, dont il a la charge, à un prestataire privé.

Après décision sur le principe de la délégation, il est procédé à une publicité et à un recueil d'offres dont les plis sont, conformément à l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, ouverts par une commission composée des membres suivants ayant voix délibérative :

- Le Président, en qualité de Président de la commission, autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public, ou son représentant,
- Cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus par l'assemblée délibérante de l'établissement en son sein à la représentation au plus fort reste.

La commission est également composée des membres suivants ayant voix consultative :

- Le comptable public,
- Un représentant du ministre chargé de la concurrence.

Après appel à candidatures, il est proposé de désigner les membres de la Commission de délégation de service public comme suit :

Titulaires :

- Madame Mélanie FORTIER, 1^{ère} Vice-Présidente,
- Madame Cécile CHEVILLARD, 2^{ème} Vice-Présidente,
- Monsieur Patrick POIRIER, 3^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Patrick MICHAUD,
- Monsieur Bruno FENET.

Suppléants :

- Monsieur Frédéric AUGIS,
- Monsieur Jean-Marie BEFFARA,
- Monsieur Gérard BOUYER,
- Monsieur Gilles DEGUET,
- Monsieur Dominique LEMOINE.

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Nombre de voix obtenues : 9

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-5,

DESIGNE :

- Monsieur le Président, Jean-Gérard PAUMIER, Président de droit de la commission de délégation de service public ou son représentant,
- Madame Mélanie FORTIER, 1^{ère} Vice-Présidente – Madame Cécile CHEVILLARD, 2^{ème} Vice-Présidente – Monsieur Patrick POIRIER, 3^{ème} Vice-Président – Monsieur Patrick MICHAUD – Monsieur Bruno FENET, en qualité de membres titulaires de la Commission de délégation de service public,
- Monsieur Frédéric AUGIS - Monsieur Jean-Marie BEFFARA - Monsieur Gérard BOUYER – Monsieur Gilles DEGUET – Monsieur Dominique LEMOINE, en qualité de membres suppléants de la Commission de délégation de service public.

Acte exécutoire le **12 JUIN 2015** après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte



Jean-Gérard PAUMIER